



Au lycée, la réforme à l'épreuve des faits

Depuis deux ans, les élèves se sont majoritairement saisis des possibilités offertes par le nouveau lycée, en composant des « triplettes » de spécialités toujours plus originales. Mais pour les établissements, offrir cette liberté relève du casse-tête, et ne se fait pas sans « délaissier » certaines matières. Entre la crise sanitaire, le casse-tête des emplois du temps et les nouvelles épreuves du bac à organiser, les proviseurs de lycée en oublieraient presque un aspect positif de cette rentrée : leurs élèves se saisissent pleinement de la réforme Blanquer. A l'échelle nationale, plus de 400 combinaisons de trois enseignements de spécialité – qui remplacent les filières S, ES et L – ont été recensées, preuve que les lycéens s'autorisent des combinaisons « originales » en sortant des parcours classiques.

Certes, les lycéens de première persistent à choisir d'abord les matières reines de l'ancien système – mathématiques, sciences économiques et sociales, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre (SVT), histoire-géographie. Mais la part du trio scientifique mathématiques-physique-SVT diminue légèrement, de 3,7 % par rapport à l'an dernier, selon des chiffres diffusés fin septembre par l'éducation nationale.

En outre, les spécialités artistiques, si elles restent traditionnellement peu choisies, sortent revigorées de la réforme. Le cinéma, la musique, le théâtre sont choisis par moins de 1 % des jeunes, mais mises bout à bout, les sept spécialités arts attirent 19 303 élèves de terminale, dont la moitié en arts plastiques. En 2019, 11 266 élèves avaient présenté le bac L arts (toutes sous-spécialités confondues).

Ces choix de « triplettes » en première puis de « doublettes » en terminale (les élèves abandonnent une matière pour leur dernière année de lycée) laissent cependant quelques disciplines sur le carreau. Parmi les plus délaissées, on trouve la spécialité langue et culture de l'Antiquité (LCA), qui recrute 1 173 élèves de première à la rentrée 2020, soit 0,4 % de l'effectif total. Plus surprenant est le sort réservé à la nouvelle matière « numérique et science informatique » (NSI). Cette spécialité créée à l'occasion de la réforme a été fortement portée par l'institution, qui a lancé des formations dès le printemps 2019, pour permettre aux lycées de proposer la discipline dès la rentrée suivante. Or, à la rentrée 2020, elle ne séduit que 9,8 % des élèves, un résultat « en légère augmentation », souligne-t-on cependant rue de Grenelle. Un résultat en demi-teinte pour une matière scientifique, plébiscitée lors des premières enquêtes de choix au printemps 2019.

Le lycée « à la carte » a un prix

Ces disparités doivent cependant être assumées par les lycées : un établissement proposant la spécialité LCA en première doit la maintenir en terminale, même avec peu d'élèves. C'est le cas pour ce proviseur de l'académie de Lyon, qui n'a qu'un seul élève de terminale en LCA : « Je n'ai pas le choix, assure-t-il. La spécialité est financée et je ne peux pas dire à mon élève d'aller voir ailleurs ». En effet, la réforme prévoit qu'un établissement qui a choisi d'ouvrir une spécialité ne peut pas la fermer en terminale si une partie des élèves est toujours disposée à continuer. Une mesure censée protéger les « petites » matières, et maintenir l'offre scolaire sur chaque territoire.

A l'échelle des établissements, le lycée « à la carte » a donc un prix. Car les spécialités « coûtent » le même nombre d'heures, quel que soit leur effectif. En outre, l'éducation nationale distribue les heures en fonction du nombre de classes, et non des disciplines proposées. Dans ce contexte, « maintenir » une offre large – où les élèves ont de nombreux choix, qu'ils peuvent associer comme ils l'entendent – relève du casse-tête, et ne se fait pas sans certains sacrifices.

Plusieurs établissements ont ainsi « suspendu » leur offre de la spécialité NSI, faute de candidat. C'est le cas de celui de Pascale Le Flem, proviseure à Redon (Ille-et-Vilaine) et responsable régionale au SNPDEN. « La spécialité n'a pas ouvert à la rentrée, faute de combattants : six élèves étaient intéressés, alors que le financement prévoit un groupe de 35 ! Il aurait été trop coûteux d'ouvrir pour si peu », plaide la proviseure. A Beziers (Hérault), Pierre Fournier n'a pas suspendu sa spécialité NSI pour l'instant, même s'il n'a qu'un petit groupe de seize élèves en première. « A

moyen terme, je ne sais pas ce que je ferai , avoue-t-il. Sans forcément aller jusqu'à fermer, je demanderai sans doute aux enseignants de faire la promotion de leur discipline. »

Car les proviseurs qui déclarent n'avoir eu aucun mal à remplir leurs offres de spécialité évoquent tous la même recette : présenter les matières en amont, insister sur les débouchés, faire un travail de « construction » des parcours avec chaque jeune. « Jouer le jeu » de la réforme, en somme, puisqu'elle prévoyait un travail plus profond – et plus précoce – sur l'orientation des lycéens. « Cela demande un gros effort sur les parcours d'orientation », témoigne Lysiane Gervais, proviseure dans l'académie de Bordeaux, qui se félicite d'avoir correctement rempli sa spécialité NSI grâce à deux enseignants « moteurs ».

Quelques pots cassés

En outre, plus les élèves sont libres d'associer leurs matières, mieux les spécialités se remplissent en faisant fi des triplettes « classiques », comme mathématiques-SVT-physique ou histoire-SES-langue vivante.

« Dans les établissements qui n'offrent que les sept spécialités obligatoires en limitant les combinaisons pour faciliter les emplois du temps, il y a fatalement des disciplines délaissées » , pointe Laurent Le Drezen, proviseur à La Seyne-sur-Mer (Var). Ceux qui ont choisi de mettre leurs spécialités « en barrettes » (sur les mêmes plages horaires) se réjouissent de voir le nombre de combinaisons augmenter par rapport à l'année dernière. « J'ai 91 parcours différents, pour 73 l'an dernier , détaille ainsi Yann Massina, proviseur à Chartres. Tous les élèves ont cours de spécialité en même temps. Non seulement c'est plus simple pour nous, mais en plus, vous évitez de désavantager telle discipline placée sur un horaire moins confortable. »

Sur ce point encore, maintenir « l'esprit » de la réforme ne se fait pas sans quelques pots cassés. Car aligner les disciplines sur les mêmes horaires implique de déplacer certaines options facultatives « aux extrémités de l'emploi du temps » , comme le dit Bruno Bobkiewicz, secrétaire national du SNPDEN-UNSA. Le chinois, le russe et l'option audiovisuel sont habitués aux horaires décalés, le soir ou le mercredi après-midi. Mais ce phénomène se cumule désormais avec un autre : les options ne rapportent plus grand-chose au bac, puisqu'elles ne comptent que dans le contrôle continu – à l'exception du latin et du grec, qui bénéficient toujours de l'ancien système où seuls les points au-dessus de la moyenne comptent. « Ce n'est pas ça qui aide le latin à faire recette » , glisse Bruno Bobkiewicz, alors que l'option peine désormais à trouver preneur en première et en terminale.

Mises en concurrence avec des matières jugées plus « rentables » dans l'orientation, comme les mathématiques complémentaires et le droit, les langues anciennes et les LV3 ont encore plus de mal à recruter.

« J'ai perdu des élèves qui ont dû choisir entre mon cours et l'option maths en terminale » , regrette Fanny Renard, enseignante en chinois au lycée Montebello de Lille, qui calcule qu'elle perd en tout « une classe par niveau » avec la réforme. « Les élèves ne comprennent pas pourquoi ils s'investiraient trois heures par semaine dans une discipline qui ne rapporte pas de points au bac » , regrette-t-elle.

Violaine Morin